

José Toribio, chronique d'une chute annoncée

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

12 novembre 2012

José Toribio est mis en examen pour complicité de favoritisme, escroquerie et recel de détournements de fonds publics. Il est placé sous contrôle judiciaire. Ses troupes le lâchent. Il a été mis en minorité trois fois au

dernier conseil municipal du Lamentin. Pour Monsieur le maire, tout semble s'effondrer. Le début de la fin ?

Le ciel est tombé sur la tête de José Toribio. Le maire du Lamentin, naguère si fringant, voit désormais son avenir politique s'obscurcir dangereusement. Il y avait déjà cette fameuse affaire des lampadaires dénoncée par Reinette Julliard, instruite par les services de la police judiciaire (SRPJ), et où il est mis en cause avec Marc Tafna, son premier adjoint. Les deux élus ont été mis en examen, placés sous contrôle judiciaire et ils doivent payer de leur poche une caution. Ils doivent également répondre de plusieurs chefs d'accusation : complicité de favoritisme, escroquerie et recel de détournement de fonds publics. José Toribio qui a des ressources et qui croyait avoir encore la main, alors fait prendre une par le conseil municipal selon laquelle, la ville du Lamentin prendrait en charge les frais de justice. Notamment ceux inhérents à sa défense et à celle de son adjoint et surtout, le paiement des deux cautions. Las, le tribunal administratif alerté par Reinette Julliard qui a intenté un recours contre cette délibération, dans des termes particulièrement sévères, dit *niet* et invalide la décision du conseil municipal. « *En l'état de l'instruction, eu égard à la gravité et au caractère organisé et délibéré des fautes reprochées au maire et à son premier adjoint, il s'agit de fautes personnelles détachables du service et qui sont de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de la délibération* ». Mais ce n'est pas tout. Dans cette affaire, la chambre régionale des comptes à interdit à la commune de payer à la BDAF la créance concernant les lampadaires. La banque ne sait plus à quel saint se vouer pour se faire payer. Mais même si les déboires judiciaires du maire du Lamentin étaient connus de la population, les détails les plus graves de cette affaire des lampadaires étaient quelque peu passés sous silence. José Toribio paraissait jouir d'une autorité politique réelle. Il s'était essayé en faiseur de roi lors des dernières législatives, passant d'une suppléance de Jeanny Marc au premier tour, au soutien de Ary Chalus qu'il avait copieusement honni au premier tour. Alors qu'entre temps, Jeanny Marc avait rallié Max Mathiasin. Son soutien n'a pas été porteur. Jocelyn Sapotille a ramené plus de voix à Mathiasin que lui à Chalus. Un signe ? N'a-t-il pas déclaré lors d'une négociation pour la conduite de la liste de gauche aux régionales de 1998 où il représentait son petit parti socialiste guadeloupéen (PSG), qu'il

n'a pas vocation à être second ? La population et le personnel politique aussi, s'étaient habitués aux virevoltes de José Toribio. Chez les élus, l'homme passe pour un original presque génial. Mais chacun, dépité, lâche aussi très souvent à son endroit la formule : c'est dommage ! Aujourd'hui, la roue semble avoir tourné. Visiblement, cette fois, José Toribio a perdu de son aura. Il vient d'être mis en minorité à trois reprises lors du dernier conseil municipal du Lamentin qui s'est déroulé lundi 29 octobre dernier, avec l'aide active de conseillers élus sur sa liste. La fin d'une époque ?

Si tu vends ta terre, tu vends ton maire ?

Plusieurs membres de la majorité municipale de José Toribio sont entrés en opposition avec lui sur des questions qui en disent long sur l'entêtement du maire. Première pomme de discorde : les terrains de Caférière Vincent. Ils sont occupés illégalement depuis plus de trente ans. La ville du Lamentin a racheté ces terres. Au lieu de tenter de les récupérer, le maire préfère les vendre à la SEMAG, une façon de se débarrasser du problème tout en essayant d'engranger quelques fonds et quelques logements sociaux. Les occupants bien sûr s'opposent à cette vente et disent préférer acheter aux mains la ville. Pendant deux jours, ils ont bloqué la mairie, et se sont invités à un conseil municipal. Or, José Toribio avait déjà signé une convention avec la SEMAG. Gérard Ramassamy, pourtant membre de la majorité municipale a exigé que le conseil revienne sur cette décision. L'autre pierre d'achoppement concerne toujours une affaire de terrain. L'interlocuteur est toujours la SEMAG. Cette fois, il s'agit des terrains Adélaïde situés dans le centre bourg, derrière l'église qui sont sur la sellette. Pour l'opposition et une partie de la majorité au rang desquels on retrouve Gérard Ramassamy, il

n'est pas question de construire des logements sociaux au plein centre-ville. Le maire est encore mis en minorité sur cette délibération et accuse le coup. Toutefois c'est la question de l'installation à Blachon d'un centre de jeunes mineurs en rupture qui va véritablement mettre à mal José Toribio. Là encore une partie de sa majorité partage l'avis de l'opposition.

Il ne faut surtout pas planter en ce lieu un tel centre. L'opposition estime que c'est dans cette région que le Lamentin a les meilleures chances de se développer. C'est par exemple l'un des seuls lycées du territoire français où l'on soumet les élèves à la détection des métaux à chacune de leur entrée dans l'établissement. D'autant qu'il existe déjà un centre de même nature au Lamentin. Et les élus hostiles à un tel projet de s'interroger pour savoir si le Lamentin cherche absolument à concentrer sur son territoire ce type de centres. Au surplus, l'Etat dispose d'un autre terrain de 14 hectares contigu à celui convoité. Pourquoi lui céder alors au franc symbolique 5000 mètres carrés de plus ? Ce sont des arguments cohérents. Mais José Toribio s'obstine. Il ne s'est pas rendu compte que la magie de son verbe n'opère plus.

Un seul zéro vous manque et...

Gérard Ramassamy,
conseiller municipal
Lamentin.

José Toribio avait annoncé aux conseillers que les domaines avaient évalué à 22 500 euros, le terrain qu'il voulait mettre à la disposition de l'Etat, pour y planter un centre de protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Mais Gérard Ramassamy savait visiblement que ce n'était pas le bon prix. Il a exigé en plein conseil que l'employé municipal compétent pour cette question, aille chercher le document original des domaines. Il lui a intimé l'ordre de le lire publiquement. 225 000 euros a articulé l'agent municipal. Silence gênant dans la salle qui en disait plus long qu'un tonnerre de

protestations. Le maire piteusement a expliqué qu'il s'agissait d'une erreur de frappe.

La lettre qui tue



Un malheur n'arrive jamais seul. Pendant que le maire du Lamentin a fort à faire avec ses conseillers municipaux, il est dans le même temps rappelé à l'ordre par la gauche alternative dont il est en principe le patron. Avec une certaine affection mais fermement quand même, Jacques Kancel, Florent Mittel, Jean-Marie Hubert, et Adrien Baron dans une lettre où ils lui reprochent son mutisme voire son effacement, mettent l'accent sur son comportement et lui demande de « suivre un traitement ». Une manière à peine voilée de lui signifier qu'il est malade et qu'il doit se faire soigner. Voir fac similé d'un extrait de la lettre. Le coup est rude.

Baron, par ici la sortie...

José Toribio ne pardonnera pas à son directeur de cabinet Adrien Baron d'avoir signé la lettre qui tue. Mardi 23 octobre lorsqu'Adrien Baron arrive à son bureau, il trouve la serrure de la porte changée, entre temps, son téléphone a été coupé et un policier municipal lui demande de remettre les clés de sa voiture de fonction. Le directeur de cabinet est viré sans autre forme de procès. Ni lettre, ni avertissement, ni entretien. Rien. On a l'impression qu'enfermé dans sa bulle José Toribio a décidé de se mettre tout le monde à dos. Un peu comme s'il avait décidé de s'enfoncer

lentement. Mais sûrement.

Terrible Toribio

José Toribio (à gauche)
et Jocelyn Sapotille.

José Toribio a le virus de la politique. Son père René, lui aussi longtemps maire du Lamentin le lui a inoculé. José commence vraiment sa carrière politique en 1989. À la suite de la mort de son père il devient à son tour maire du Lamentin. Encore un héritier ! Il fait sans encombre deux mandatures avant de tomber en 2001, battue par Reinette Julliard. Il revient aux affaires en 2008 grâce à une alliance avec Jocelyn Sapotille, avec qui il s'est brouillé depuis. Mais le maire du Lamentin en dépit de tous ses déboires peut encore compter sur des inconditionnels indéfectibles. Il sait manœuvrer, haranguer une foule, discuter pied à pied et sait tenir un raisonnement politique. Même s'il ne tient pas particulièrement à le partager avec quiconque. Il existe un vrai culte Toribio au Lamentin, créé par René son père. Mais on connaît le dicton : tant va la cruche à l'eau...

Pas permis

Que des tuiles ! Même quand il s'agit de simples logements sociaux. A Bois Vilet où le maire avait délivré un permis de construire pour édifier justement des logements sociaux, les riverains en ont contesté la validité auprès du tribunal administratif pour irrégularité. Le juge administratif a fait suspendre les travaux estimant que le permis de construire était

irrégulier. Si plus rien n'est permis à José Toribio...

Non Mémé, je ne paierai pas ton eau

Depuis que José Toribio a été élu maire du Lamentin en 2010, la commune ne paie plus l'eau qu'elle achète au SIAEAG. En 2011, la dette s'élevait à 3,5 millions d'euros. Aujourd'hui elle est sans doute plus importante encore, puisque la ville se refuse à payer, en dépit des injonctions du tribunal administratif. Pour bien comprendre, il faut savoir que la ville du Lamentin achète au SIAEAG de l'eau qui est distribuée aux habitants par la Générale des eaux.

Ravine chaude ou l'arlésienne



Ravine chaude du temps de sa splendeur et maintenant.

Ravine chaude est un bébé Toribio. René son père, avait créé le mythe. Il nourrissait pour le site de grandes ambitions. José n'a jamais abandonné l'idée, de faire lui aussi de Ravine Chaude, une station thermale. José Toribio a présenté depuis qu'il est redevenu maire, trois projets. Le premier coûtait 4 millions d'euros, le second 9 millions et le troisième, le plus récent coûterait 18 millions d'euros. Malheureusement José Toribio est pratiquement seul sur son projet de station thermale. Le FEDER n'adhère pas, et la ville n'a pas les moyens du financement. Les experts que réfute d'ailleurs José Toribio estiment que l'eau de Ravine chaude n'a pas les caractéristiques minérales d'une station thermale. Elle est trop faiblement minéralisée et de surcroît, elle est en contact avec l'eau de surface. Enfin l'eau est recueillie à la source à 34°. Une eau thermale doit se situer entre 60° et 70° à la source. Les experts estiment que Ravine chaude devrait opter pour une station de bien-être, et de remise en forme.

Sisyphe à la baie de Blachon



Baie de Blachon.

José Toribio voudrait implanter dans la baie de Blachon une marina contre l'avis de tous les experts qui font remarquer, qu'avec un tirant d'eau de 50 cm c'est pratiquement impensable. José Toribio rétorque qu'il suffit de draguer. Sauf que la rivière charrie en permanence la vase dans la baie. Il faudrait donc draguer tous les six mois. C'est le mythe de Sisyphe version lamentinoise.

Seule la médiathèque

Sculpture à
l'entrée de la
médiathèque de
Lamentin

Il fut un temps où le Lamentin était synonyme de culture. José Toribio avait la fibre culturelle. Et c'est vrai, il avait initié plusieurs projets culturels. Le plus significatif fut certainement l'école d'art dirigée par Michel Rovélas. Disparue. Régulièrement plusieurs plasticiens exposaient dans des espaces au Lamentin. Fini. José Toribio avait commandité à plusieurs sculpteurs de renoms des œuvres monumentales. Plusieurs ont été exécutées. Elles sont toutes rouillées, abandonnées, décaties. Le maire

du Lamentin a même inventé un concept original le théâtre de la verdure. C'est un espace en plein air au milieu de nulle part qui ne fonctionne pas. A vrai dire de tout le lustre culturel de l'époque faste de José Toribio, il reste un outil de grande qualité. C'est la médiathèque. Moderne avant l'heure, professionnelle. Bref, impeccable. Jusques à quand ?